



Luxembourg

Monsieur Claude MEISCH
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
L-2926 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 30 janvier 2014

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,

Héritière de Robert Schuman, et de Simone Veil, ainsi que de l'UDF, l'UDI – Union des Démocrates Indépendants, fondée en 2012, est la première fédération de partis du centre et du centre-droit français. Elle est une force de rassemblement pour une Union Nationale, autour d'un projet Européen ambitieux.

L'UDI-Luxembourg a placé les préoccupations des Français résidents au Grand-Duché de Luxembourg et des Frontaliers au cœur de son action pour mieux vivre ensemble. Elle a donc pour objectif de favoriser et soutenir l'intégration des Français au Luxembourg et de valoriser l'image et les atouts du Luxembourg auprès des décideurs français, dans la Grande Région en particulier.

Pour répondre en parfaite connaissance de cause aux enjeux et aux ambitions d'intégration et de pleine coopération entre la France et le Luxembourg, autant que dans la Grande Région, l'UDI-Luxembourg s'engage pour l'enseignement du français au Luxembourg, pour l'alphabétisation en français, l'implantation d'un campus francophone au Ban de Gasperich, la création d'un lycée franco-luxembourgeois à Esch, la formation universitaire, professionnelle et l'apprentissage transfrontaliers.

Nous avons suivi vos récentes déclarations concernant le bilan de votre prédécesseure et vos projets. Nous souhaitons vous soumettre ici nos réflexions sur ces sujets.

Enseigner et parler le français au Luxembourg

Le 27 septembre dernier, le *Wort* titrait : « La langue française, la mal-aimée du système scolaire luxembourgeois ». Vous le savez, l'alphabétisation des plus jeunes enfants se fait en allemand. Le français apparaît à l'école fondamentale au 5^e trimestre du cycle 2. Mais il n'est pas utilisé pour l'enseignement. Le luxembourgeois en primaire, puis l'allemand dans le secondaire, lui sont préférés. Le français arrive comme langue d'enseignement en 3^e-4^e année de lycée, mais pas dans toutes les branches. Les élèves vivent tous mal – quelle que soit leur origine nationale ou leur langue maternelle – ce changement brutal. Le français leur a été enseigné comme une langue difficile, pleine d'exceptions

et de complexités grammaticales. Le plaisir de la langue et la culture francophone semblent absents de l'enseignement scolaire. Il paraît évident que l'usage imposé du français en *fin* de lycée soit ressenti comme une difficulté plutôt que comme une chance de découverte et d'épanouissement.

Si le luxembourgeois doit rester prédominant dans l'enseignement, comme langue véhiculaire de l'intégration, pourquoi l'allemand reste-t-il préféré au luxembourgeois à l'écrit et au français dans l'enseignement fondamental... alors que les deux tiers des élèves n'ont pour langue maternelle ni l'allemand, ni le luxembourgeois ?

L'existence des classes ALLET et Français Plus démontre d'ailleurs la persistance de difficultés. Le cas des élèves arrivants de plus de 12 ans non germanophones est aussi une complication pour intégrer le système : l'apprentissage de l'allemand s'avère être la seule voie pour intégrer l'enseignement public (classes STA).

À la sortie du lycée, les élèves parlent luxembourgeois – mais savent-ils l'écrire ?-, lisent l'allemand – mais ne le pratiquent quasiment pas en dehors de l'école-, et n'aiment pas le français, qui pourrait être leur langue d'études, celle de leur entreprise, certainement la langue qu'ils pratiqueront le plus en faisant simplement leurs achats courants à Luxembourg et dans la moitié sud du pays.

L'UDI-Luxembourg est d'avis que l'exposition à plusieurs langues ne doit pas « poser problème », pour reprendre les termes employés sur le site internet officiel [luxembourg.public.lu](http://www.luxembourg.public.lu/fr/societe/langues/utilisation-langues/ecole/) (<http://www.luxembourg.public.lu/fr/societe/langues/utilisation-langues/ecole/>). Pour les élèves étrangers ou de langue maternelle autre que l'allemand – la majorité – « l'exposition à plusieurs langues » peut et doit être une chance, pas un handicap. Il nous semble que d'autres solutions que les écoles privées devraient pouvoir être proposées pour une parfaite intégration dans le système éducatif public.

Aussi, l'UDI-Luxembourg aimerait que les parents, luxembourgeois ou étrangers, aient la possibilité de choisir de scolariser leur enfant dans un système bilingue franco-luxembourgeois *ou* germano-luxembourgeois, de l'alphabétisation au lycée ; chaque système obligerait par ailleurs à l'apprentissage de la troisième langue (respectivement l'allemand ou le français) dès la 3^e année de primaire. Les enfants auraient donc ainsi la chance de parler plusieurs langues, dans le respect du régime des langues luxembourgeois, mais selon un apprentissage facilité.

La proximité des langues luxembourgeoise et allemande est un fait linguistique ; la diversité des nationalités des résidents au Luxembourg est une réalité laissant apparaître une portion francophone majoritaire. La situation géographique au cœur d'une Grande-Région utilisant ici l'allemand, là le français est une autre réalité. Soulignons ici la récente initiative de la Sarre pour rendre l'enseignement et la pratique du français obligatoire pour tous ses élèves. Autant de facteurs qui devraient pousser le gouvernement, mais l'ensemble des instances et groupes d'influences commerciaux, sociaux, culturels, défendant des intérêts au Luxembourg, à envisager un système éducatif propice à un apprentissage serein et sans contrainte *des* langues d'usage.

Nous ne pouvons que déplorer la fermeture de l'école de Walferdange, mais sommes impatients de connaître les projets de développement du campus francophone du Ban de Gasperich. Entre les deux, que pouvons-nous espérer pour l'avenir des enfants de la communauté francophone au Luxembourg ?

Concernant la scolarité de tous, l'UDI-Luxembourg tient aussi à exprimer son vif attachement à l'instruction civique, pour le partage des valeurs et de la vie en démocratie.

2014 – Edmond Dune aurait eu 100 ans

L'UDI-Luxembourg souhaite vous adresser une requête allant dans le sens de la valorisation des liens unissant nos pays, à travers leurs langues et leurs cultures communes.

En 1914 naissait Edmond Dune. Né en Belgique, il opte pour la nationalité de son père, luxembourgeois, en 1935. Ardent combattant contre l'opresseur nazi, ses engagements dans la Légion étrangère française puis sous le drapeau britannique au sein de la brigade Piron lui valurent justement la reconnaissance de ses pairs. C'est au Luxembourg qu'il fonde ensuite une famille et poursuit sa carrière de poète, écrivain, dramaturge et journaliste au sein de Radio-Luxembourg et RTL. Edmond Dune reste l'une des plus belles plumes luxembourgeoises d'expression française. Traducteur de l'allemand et de l'italien, il est aussi en son temps le passeur vivant des richesses linguistiques et culturelles de l'Europe, autant que le témoin d'une société luxembourgeoise en pleine mutation. Peintre et graphologue, ce touche-à-tout aimait découvrir et faire découvrir les sentiments et les richesses humaines. Premier lauréat du prix Batty Weber récompensant son œuvre en 1987, il manque à Edmond Dune d'être mieux connu de la jeunesse luxembourgeoise et résidente étrangère apprenant au Luxembourg.

Après l'inauguration de la Stèle commémorative en l'honneur d'Edmond Dune dans le Parc du château de Differdange qui vient de prendre son nom en votre présence et en la mienne, L'UDI- Luxembourg formule le souhait qu'un prochain lycée luxembourgeois puisse porter le nom d'Edmond Dune en 2014 pour le centenaire de sa naissance.

Je vous remercie sincèrement de l'attention que vous porterez à cette lettre et des réponses que vous voudrez bien adresser à notre parti. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, l'expression de ma haute considération et mes salutations les plus amicales.

Bruno THÉRET
Président de l'UDI-Luxembourg

P. J. : discours fondateur de l'UDI Luxembourg, 5 juin 2013.